

La Sidra

DE LA SEMAINE



BALAK

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Balak, roi de Moav, engage le prophète Bilaam pour maudire le Peuple juif. Incapable d'y parvenir, ce sont des paroles de bénédictions qui sortent de sa bouche ainsi que la prédiction de la venue de Machia'h.

Le peuple faute avec les filles de Moav qui le poussent à pratiquer l'idolâtrie. L'un des princes de tribu conduit publiquement une princesse Midianite dans sa tente. Pin'has tue alors tous les deux, ce qui met immédiatement fin à la plaie qui s'était abattue sur le peuple.

Deux formes de confiance

Selon la Loi juive, la lecture hebdomadaire de la *Haftara*, tirée des *Prophètes*, se doit d'être « dans l'esprit de la section de la Torah » (la *Paracha*). La relation entre la *Paracha Balak* et sa *Haftara* paraît évidente. En effet, la *Haftara* relate que D.ieu dit au Peuple juif : « Ma nation, souviens-toi de ce que Balak, roi de Moav, a manigancé et de ce que Bilaam, fils de Beor, lui a répondu ; des événements de Chittim... » (*Mi'hah* 4 :6). Il s'agit bien d'une référence claire à *Balak*.

Et pourtant, la *Haftara* ne devrait pas être liée à la *Paracha* que par un verset spécifique mais par son contenu général. Et cela, d'autant plus que la lecture de la *Haftara* est née quand les nations étrangères ont décrété l'interdiction pour le Peuple juif de lire la Torah elle-même.

Puisque le contenu de chaque partie de la Torah existe en allusion par la manière dont elle commence, cela revient à dire qu'il existe une connexion entre le commencement de la *Haftara* et le contenu général de la *Paracha Balak*.

La *Haftara* commence par le verset : « Alors, le vestige de Yaakov se trouvera au sein de nombreux peuples... ils [n'auront pas besoin de] mettre leur

Edito

La liberté invaincue

Il existe des dates qui changent le monde et dont l'effet se ressent encore aujourd'hui malgré l'écoulement du temps. De telles dates ne sont pas de simples accidents de l'histoire, elles touchent à la structure des choses et l'observateur sait qu'après leur passage, c'est une transformation profonde que l'on peut relever. Peu importe l'importance, apparente ou non, reconnue ou pas, de l'événement, c'est sa simple occurrence qui opère le changement.

C'est ainsi qu'il faut voir le 12 Tamouz, qui intervient, cette année, au début de la semaine prochaine. Ce jour-là, en 1927, le précédent Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn, fut libéré. Cela se passait en URSS. Il avait été arrêté par la police de Staline pour son activité de diffusion du judaïsme, avait été condamné à mort pour finalement être envoyé en relégation dans une petite ville de l'Oural. Au moment de partir pour cet exil, qui avait été prononcé pour de longues années, Rabbi Yossef Its'hak affirma de la fenêtre du train qui devait l'emmenner, devant tous les Hassidim héroïquement assemblés sur le quai de la gare : « Seul notre corps est en exil, notre âme est éternellement libre. ». Miraculeusement, la peine fut annulée et l'exil ne dura concrètement que quelques jours. Rabbi Yossef Its'hak libéré, son action allait se démultiplier partout dans le monde. L'oppression et la dictature avaient reculé devant la conscience, la grandeur et l'obstination de la liberté.

Ceci n'est pas qu'une histoire de combat victorieux. Rabbi Yossef Its'hak sut le dire : « Ce n'est pas seulement moi qui ai été libéré mais tous... » C'est dire que le 12 Tamouz n'est pas une simple journée d'histoire glorieuse. C'est un jour qui concerne chacun. Cette liberté retrouvée est aussi la nôtre. A tous ceux qui voudraient voir s'éteindre la lumière du judaïsme, à tous ceux qui voudraient que cesse de retentir notre voix, à tous ceux qui nous menacent, dans notre chair ou dans notre esprit, il faut savoir dire que nous sommes éternellement libres et que rien ne nous contraindra jamais. Cette liberté chante, cette semaine, dans notre cœur et notre âme. Et ce chant monte comme le prélude au cantique majeur, celui de la venue de Machia'h.

par Haïm Chnéor Nisenbaum

Jeûne du 17 Tamouz : dim. 27 juin 2021

Début : 3h 05 Fin : 22h 51

Suite en page 2

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 40

Sortie : 23h 05

Bordeaux 21.34
Deauville 21.52
Grenoble 21.10
Lille 21.46

Lyon 21.16
Marseille 21.04
Montpellier 21.12
Nancy 21.24
Nantes 21.48

Nice 20.58
Rouen 21.48
Strasbourg 21.17
Toulouse 21.21



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT BALAK

A partir du dimanche 20 juin 2021 Pose des Téléphones : 4h 15 Heure limite du Chema : 9h 49 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 juin 2021

confiance en l'homme, ni de compter sur les fils des hommes. » Ces mots évoquent le tout début de la Rédemption et non de l'époque où l'Ère de Machia'h sera fermement établie.

Cela peut se déduire du fait que la *Haftara* poursuit en statuant qu'alors, il y aura encore des guerres avec les nations et, pire encore, le mal existera encore chez les Juifs eux-mêmes.

La *Paracha Balak* parle d'une période, juste avant la première entrée du Peuple juif en Érets Israël, qui sera similaire à l'Ère de la Rédemption.

Comme cela est mentionné au début de la *Paracha*, la préparation à la Rédemption implique qu'« ils [n'auront pas besoin de] mettre leur confiance en l'homme, ni de compter sur les fils des hommes. » Bien que cette situation précède la Rédemption complète, il ne sera alors pas nécessaire de se reposer sur les hommes, quand bien même une telle dépendance serait normalement acceptable.

Car le verset nous dit : « D.ieu vous bénira dans tout ce que vous ferez », ce que nos Sages interprètent comme signifiant qu'il re-

vient à l'homme de faire un réceptacle pour la Bénédiction divine, en utilisant des moyens naturels : « l'on ne doit pas se reposer sur un miracle. »

Puisque dans le cours normal des événements, nous pouvons compter sur l'assistance d'autrui, c'est donc que cela est permis. Cependant, à cette époque, cette forme de confiance à autrui ne sera pas nécessaire.

L'intention ultime de D.ieu n'est pas d'invalider une conduite naturelle mais de la purifier et de l'élever jusqu'à ce qu'il devienne évident pour tous que la nature est également unifiée à Lui. Nous comprenons donc que cela ne signifie pas qu'alors l'homme ne dépendra pas des autres hommes mais plutôt que nous ne verrons que l'assistance de D.ieu, même dans une conduite naturelle.

En effet, « dans tout ce que vous ferez » peut être compris de deux manières :

Dans une première approche, la personne peut arriver à la conclusion que la nature n'est simplement qu'« une hache dans les mains d'un tailleur de pierre » mais puisque D.ieu désire que nous

utilisions un moyen approprié, la nature conserve, et ce jusqu'à un certain degré, de l'importance.

Dans une autre perspective, l'individu peut conclure que la nature n'a absolument aucune importance, et qu'elle n'est qu'un moyen pour accomplir les desseins de D.ieu.

Dans le premier cas, les actions de l'homme sont séparées de sa Torah et de ses Mitsvot. Quand les deux s'interfèrent, par exemple lorsqu'il ressent qu'en donnant trop de *Tsedaka* (charité), il n'aura plus assez d'argent pour lui-même, il doit vaincre son inclination naturelle.

En revanche, dans le second exemple, toutes ses actions sont imprégnées du désir d'accomplir la Volonté divine. Une telle personne n'a pas besoin de combattre ses penchants naturels car ils sont en harmonie avec le désir de D.ieu.

La *Haftara* vient donc nous informer que, alors que nous nous préparons à entrer en Érets Israël, il est en notre pouvoir de nous élever jusqu'à ce que nous percevions que tout est complètement uni avec D.ieu.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 20 JUIN – 10 TAMOUZ

Mitsva négative n° 63 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de profaner le Nom de D.ieu.

Mitsva négative n° 65 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de détériorer les lieux consacrés au service divin, de détruire les livres sacrés, d'effacer le Saint Nom ou d'accomplir tout acte similaire.

Mitsva positive n° 172 : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'obéir à chaque prophète et de faire ce qu'il ordonne.

• LUNDI 21 JUIN – 11 TAMOUZ

Mitsva négative n° 64 : C'est l'interdiction qui a été faite de mettre en doute les promesses et les menaces de sanction de l'Éternel, rapportées par Ses prophètes, en les mettant en doute alors que nous avons la preuve que ces derniers sont de vrais prophètes.

Mitsva positive n° 8 : C'est l'ordre qui nous a été donné de ressembler à D.ieu c'est-à-dire d'imiter Ses bons et droits chemins, comme il est dit : « Tu marcheras dans Ses voies ».

Mitsva positive n° 6 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de rechercher la compagnie des Sages instruits dans la Torah, de se lier à eux afin de les imiter et d'adhérer à leur profession de foi.

Mitsva positive n° 206 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de nous aimer les uns les autres comme nous nous aimons nous-mêmes.

• MARDI 22 JUIN – 12 TAMOUZ

Mitsva positive n° 207 : Il s'agit du commandement nous incombant d'aimer les convertis.

Mitsva négative n° 302 : Il nous est interdit de nous haïr les uns les autres.

Mitsva positive n° 205 : Il s'agit du commandement nous incombant de réprimander son prochain qui commet une faute ou qui se prépare à le faire.

Mitsva négative n° 303 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous humilier les uns les autres.

• MERCREDI 23 JUIN – 13 TAMOUZ

Mitsva négative n° 256 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous montrer dur envers les veuves et les orphelins.

Mitsva négative n° 301 : C'est l'interdiction qui a été faite de colporter le mal.

Mitsva négative n° 304 : Il nous est interdit de nous venger les uns des autres.

Mitsva négative n° 305 : Il nous est interdit de garder rancune.

• JEUDI 24 JUIN – 14 TAMOUZ

Mitsva positive n° 11 : Il s'agit du commandement d'étudier la Torah et de l'enseigner.

• VENDREDI 25 JUIN – 15 TAMOUZ

Mitsva positive n° 209 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de respecter les Maîtres et de nous lever devant eux afin de leur rendre hommage.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif



LE REPAS DE LA BAR MITSVA DE RABBI YOSSEF ITS'HAK

(Extrait du *Sefer Hasi'hot 5703*
de Rabbi Yossef Its'hak Schneersohn)

J'accorde beaucoup de valeur à chaque instant que je passe avec vous, non seulement au cours de cette réunion 'hassidique, mais aussi en toutes les réunions que les 'Hassidim organisent actuellement, dans tous les endroits où ils se trouvent, car : « je me tiens au sein de mon peuple ».

J'ai beaucoup à raconter sur cette journée du 12 Tamouz. Il est impossible de tout dire et je ne rapporterai donc qu'un seul point, concernant ce qui s'est passé il y a cinquante ans. En 5653, le 12 Tamouz, jour de ma Bar Mitsva, je devais réciter l'un des discours 'hassidiques que j'ai dit, à cette occasion, près du tombeau de mon grand-père et maître, le saint Rabbi Maharach.

En Tamouz, les journées sont longues. L'organisation en vigueur était, à l'époque, la suivante. La fête de la Bar Mitsva se poursuivait jusqu'aux prières de Min'ha et d'Arvit, après lesquelles il y avait une réunion 'hassidique jusqu'à la lumière du jour. On se rendait ensuite au bain rituel, on faisait la prière de Cha'harit avec la communauté. Et, c'est après cela que commençait le repas de la Bar Mitsva.

Il m'est difficile de répéter tout ce qui s'est alors passé. Je n'en décrirai donc que le début, en l'occurrence ce qui a été expliqué par mon père et maître, le saint Rabbi, au cours du discours 'hassidique qu'il a prononcé.

Celui qui s'enorgueillit de son enseignement est un sot, un impie et un arrogant. Qu'est-ce que cela signifie ? Mon père et maître, le saint Rabbi a expliqué ce que sont la lumière et l'obscurité. Quand l'obscurité règne, on ne remarque aucun obstacle. En revanche, plus la

lumière est intense, plus l'obstacle est remarquable. Une lumière très intense permet même de voir une tache blanche.

La Torah est la lumière et elle possède également une dimension profonde. Par rapport à elle, ce qui était, au préalable, considéré comme de la lumière devient l'obscurité.

Au milieu de cette analyse, le 'Hassid, Rav Yaa-kov Morde'haï de Poltava lui posa la question suivante :

« Cela veut-il dire que vous adoptez l'avis selon lequel l'obscurité est une création à part entière ? ».

Mon père et maître, le saint Rabbi, le lui confirma :

« C'est effectivement la conception de l'Admour Hazaken ».

Ainsi, celui qui s'enorgueillit de son enseignement, de la lumière, est un sot en son cerveau, un impie en ses sentiments et un arrogant en les vêtements de son âme. C'est ce qu'a dit mon père et maître, le saint Rabbi, au début de son discours 'hassidique. Je vous rapporterai également ce qu'il a dit à la fin de ce discours 'hassidique :

Celui qui comprend une notion jusque dans le moindre détail, de même que la synthèse qu'en établit l'analyse intellectuelle, Bina, est un « sage par Bina » et c'est à ce propos qu'il est dit : « la sagesse, 'Ho'hma, fait vivre celui qui la possède », par Bina.

C'est, en effet, Bina qui est propriétaire de la sagesse. Ainsi, il est expliqué que 'Ho'hma et Bina ont, l'une et l'autre, une source spécifique, au sein du potentiel de compréhension et même de la compréhension virtuelle qui dépasse la révélation cachée. A ce stade également, Bina a une source spécifique, qui est plus haute que celle de 'Ho'hma.

La raison de tout cela est la suivante. 'Ho'hma n'est qu'un point, alors que Bina possède la largesse par nature. Lorsque l'on comprend une idée jusque dans le moindre détail, on la perçoit et, en outre, on en possède un indice, grâce auquel on la voit concrètement, beaucoup plus clairement que l'on voit ses cinq doigts.

Il en est ainsi pour la compréhension, mais aussi pour la prière fervente, pour la méditation du Chema, « écoute, Israël », qui porte sur l'Unité de D.ieu et qui permet de s'emplir de Son amour ou de Sa crainte. Cet indice fait la preuve que l'idée a bien été comprise, dans son service de D.ieu.

En revanche, si, par la suite, après la prière, on est resté une « impasse », cela veut dire que l'on n'a fait que s'enorgueillir de son enseignement. On est alors un sot, un impie et un arrogant. C'est l'indice, faisant la preuve que la compréhension n'en est pas une.

A cette réunion, assistaient des 'Hassidim possédant une profonde connaissance de la 'Hassidout, notamment Rav Yochoua de Kher-son et Rav Acher de Nikolaïev. Par la suite, Rav Acher décrivit le contenu de cette réunion 'hassidique et du discours 'hassidique qui avait été prononcé par mon père et maître, le saint Rabbi, à Rav 'Haïm Ber de Krementchoug, un homme de cette ville qui possédait une très profonde connaissance de la 'Hassidout.

Rav 'Haïm Ber en fut très impressionné. Il déclara que, s'il avait alors été présent, il aurait embrassé les mains et les pieds de mon père et maître, le saint Rabbi !

Effectivement, Rav 'Haïm Ber était un homme profondément accablé. Je l'ai vu, pour la dernière fois, en 5652. Je l'avais rencontré, cette année-là, pour la seconde fois. Mais, je ne l'ai plus jamais revu par la suite.

ETINCELLES

DE MACHIA'H

SUR LE MONT DES OLIVIERS

Le prophète Zacharie (14 : 4), parlant de la venue de Machia'h, déclare : « Et Ses pieds se tiendront en ce jour sur le mont des Oliviers ». « L'huile », qui signifie généralement « huile d'olive », représente traditionnellement la sagesse. Cela fait référence au service de D.ieu fondé sur l'intellect et renforcé par le plaisir qui découle de la compréhension. Les « pieds », inversement, font allusion au service divin fondé sur la soumission à D.ieu. Ainsi le verset cité, « les pieds se tiendront... sur le mont des Oliviers », manifeste la supériorité du service de D.ieu fondé sur la soumission, le don de soi sur celui qui a la compréhension pour base. En effet, le premier est infini alors que le deuxième est limité à la portée de l'intellect humain, aussi grand soit-il. Au temps de Machia'h, l'infini montrera sa grandeur.

(d'après *Likoutei Si'hot*, vol. I, p. 103) H.N.



CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'ÉTÉ

du 5 au 31 juillet 2021

PARIS 7^e & 15^e	Yossi Mergui	06 22 03 33 07	BOULOGNE	Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
PARIS 11^e *	Mme Arnauve	06 50 02 59 55	BRY/MARNE	Mme Asseraf	06 22 63 65 98
PARIS 11^e **	Israël Altabé	06 23 91 52 02	CLICHY/LEVALLOIS *	Lévi Uzan	06 49 54 35 66
PARIS 12^e ***	Yossef Martinez	06 61 10 62 10	EPINAY	Yossef Abrahami	06 11 42 15 33
PARIS 13^e	Haim Assouline	06 20 87 35 05	LES LILAS	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
PARIS 19^e	Mendel Dawidowicz	07 67 57 65 01	MONTROUGE	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
PARIS 20^e	Mme Sabbath	06 23 20 53 39	NEUILLY/SEINE	Mme Benhamou	06 69 72 15 53
ANTONY	Yoni Bokobza	06 46 39 87 85	PAVILLONS/BOIS	Mendel Ben Nephthali	07 82 19 48 26
AUBERVILLIERS	Mme Koskas	01 43 52 48 41	SARCELLES	Chnéor Albou	06 98 76 07 00
BONDY	Mendel Ben Nephthali	07 82 19 48 26	VILLIERS / MARNE	Mendi Mergui	06 31 19 94 92
BONNEUIL	Mme Altabé	06 69 04 81 20	YERRES	Eliahou Attal	06 87 51 66 27

* 84 rue de la Roquette ** 40 rue du Moulin Joly *** Ouvert en août

La Hala'ha DE LA SEMAINE

LEVER LA MAIN SUR AUTRUI !

Le Rambam (Maïmonide) écrit : « Celui qui frappe un Juif 'cachère' (honnête), que ce soit un enfant ou un adulte, un homme ou une femme, de façon belliqueuse, transgresse un commandement négatif... Même lever la main sur autrui est interdit ».

Dans la Torah, il est écrit que Moché (Moïse) aperçut un Juif frappant un autre Juif et « demanda au méchant : Pourquoi frappes-tu ton prochain ? ». Il n'est pas écrit : « Pourquoi as-tu frappé ? ». De là, les Sages déduisent que celui qui lève la main sur son prochain – même s'il ne le frappe pas effectivement – est appelé « méchant ». Selon la Hala'ha, une telle personne ne peut pas servir de témoin pour les documents rabbiniques (contrats, mariages etc.). Selon Rachi, même la menace de lever la main est déjà considérée comme une faute. Selon le Séfer Ha'hinou'h, même un sous-entendu dans ce sens suffit à disqualifier la personne.

Rabbi Chnéour Zalman et d'autres décisionnaires estiment qu'un homme coupable de cette faute ne peut pas être compté dans un Minyan (dix hommes nécessaires pour la prière en public) tant qu'il ne s'est pas engagé à ne plus recommencer.

La violence est l'apanage d'Esau et non de Yaakov.

Il arrive parfois que des paroles soient aussi douloureuses que des coups, que ce soit des paroles directes, de la médisance ou de la moquerie. C'est pourquoi il est nécessaire, avant de parler à quelqu'un ou à propos de quelqu'un, de réfléchir aux dégâts éventuels que l'on risque de causer et il est donc préférable de parler de façon positive.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh – Si'hat Hachavoua N° 1724)



NOUVEAU !! LEADER CASH GAGNY

Le supermarché Cacher des familles du 93

- Un très large choix de produits cachers et du quotidien
- Prix attractifs, défaits toute concurrence
- 30 minutes de stationnement offertes à proximité*
- * Ticket gratuit à l'horodateur les 30 premières min. / gratuit entre 12h et 14h
- Places de stationnement disponibles devant le magasin
- Service livraison - Equipe chaleureuse et dynamique

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

71, Avenue Henri Barbusse - 93220 Gagny

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

**600 m²
au service
de la
communauté**

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

**Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat**

**NOUVEAU !!
Fromage et
Charcuterie
à la coupe**

Win ENERGIE

WIN ENERGIE

mandataire / délégué dans les C.E.E.

**intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB**

AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies

Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT

06.98.98.94.98

www.winenergie.fr

ב"ה

LES MEILLEURES VIANDES GLATT CACHER

LIVRÉES CHEZ VOUS EN 48H

BŒUF • VEAU • AGNEAU • VOLAILLE



www.michafood.com



Orpi Optimum

Rudy HAROSCH

87 rue de Crimée – Paris 19^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

**Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés**

**Estimation offerte
sous 48h**

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique
- Portail & Porte de garage

NOUVEAU !!!



ב"ה

**GARAGE
DIRECT AUTO**
07 62 00 60 99

**Franchise offerte
(voir conditions au garage)**

**Véhicules
de courtoisie**

**Gain de temps dans vos déplacements
et prise en charge rapide
assurée par envoi de photos**

01 57 42 57 42

01 48 44 00 88

**43 Chemin
des Vignes
93000 Bobigny**

NOUVEAU

DAILY
À COURBEVOIE

**Frais & Surgelés • Boucherie et charcuterie à la coupe
Rotisserie (Poulet rôti tous les jours) • Vins & Alcools**

Large choix de confiseries • Produits américains

Salades fraîches & Hallot pour Chabbat

99, RUE DE COLOMBES - 92400 COURBEVOIE

Tél. 01 46 40 70 76

**Du dimanche au mardi de 8h 30 à 20h
Mercredi et jeudi de 8h 30 à 20h 30 - Vendredi de 8h30 à 14h**



INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH

Beth Hanna
BETH HAYA MOUCHKA

LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021 SONT OUVERTES

Vous pouvez appeler de 10h à 15h
les numéros suivants :

Maternelle :
01 44 52 72 52

Primaire - Collège et Lycée Filles :
01 44 52 72 53

Annexes Garçons :
01 40 30 56 59

ou écrire à
inscription.bethhanna@gmail.com

Le BETH LOUBAVITCH vous propose **UN SÉMINAIRE D'ÉTUDES AUX 2 ALPES** Pour étudiants et familles **DU DIMANCHE 1^{er} AOÛT AU DIMANCHE 22 AOÛT 2021**

Inscriptions au **01 45 26 87 60**

En ligne: bethloubavitch-etudiants.com/seminaire

Possibilité d'hébergement auprès des agences locales

**ÉCLAIRONS
NOTRE QUOTIDIEN
EN REGARDANT
CHAQUE JOUR UNE
VIDÉO DU RABBI...**

**Recevoir par WhatsApp
la VIDÉO DU RABBI**
sous-titrée en français

**Comment recevoir la vidéo ?
Enregistrez le numéro
+33 7 81 53 60 93
dans vos contacts et envoyez
un message WhatsApp
en écrivant «OUI».**

Un projet du Keren Chmouel - Beth Loubavitch IDF
en partenariat avec JEM France.

**L'unité des enfants
à travers les lettres
dans le Séfer Torah**



*Le 11 Nissan 5741,
le Rabbi de Loubavitch annonçait
une campagne bien particulière :*

*Unir les enfants,
petits garçons avant la Bar Mitsva,
petites filles avant la Bat Mitsva,
dans un Séfer Torah réservé aux enfants
à travers le monde afin de renforcer
leur lien avec la Torah*

*La lettre dans le Séfer Torah
est une source de bénédictions
pour l'enfant, sa famille
ainsi que pour tout le Peuple juif*

www.kidstorah.org

Etude du **RAMBAM**

• SAMEDI 26 JUIN - 16 TAMOUZ

Mitsva négative n° 10 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous intéresser à l'idolâtrie et d'étudier ses pratiques.

Mitsva négative n° 47 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de laisser libre cours à nos pensées au point d'admettre des opinions contraires à celles enseignées par la Torah.

Mitsva négative n° 60 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de blasphémer le Grand Nom de l'Eternel.

Mitsva négative n° 6 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de servir les idoles.

Mitsva négative n° 5 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous prosterner devant une idole.

Mitsva négative n° 2 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des idoles pour les servir.

Mitsva négative n° 3 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des idoles destinées à être servies, même pour d'autres personnes et même si celui qui nous l'a demandé est un non-juif.

Mitsva négative n° 4 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer des formes humaines en métal, pierre, bois et autres matières similaires, même si ce n'est pas dans le but de les adorer.

Mitsva négative n° 15 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'entraîner (collectivement) d'autres personnes à pratiquer l'idolâtrie.

Mitsva positive n° 186 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'exterminer tous les hommes d'une ville passée à l'idolâtrie et de brûler la ville avec tout ce qui s'y trouve.

Mitsva négative n° 23 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de reconstruire une ville mise au ban.

Mitsva négative n° 24 : C'est l'interdiction qui a été faite de profiter de tout objet d'une ville mise au ban.

**PARTEZ À LA
RECHERCHE
DE VOUS
MÊME**



**HÔTEL ★★★★★
EN PENSION
COMPLÈTE**

SÉMINAIRE D'ÉTÉ POUR ÉTUDIANTES

Aux 2 Alpes du 20 au 27 juillet 2021

Infos et inscriptions
Mme Lebar 07 56 95 01 22



ENSEMBLE POUR
UN MONDE MEILLEUR !

ג"ה



Partout avec vous

GRANDE CAMPAGNE DE DONNS

— 5 000 PARTICIPANTS —

Campagne.Loubavitch.fr

DU 21 AU 23 JUIN 2021



BETH LOUBAVITCH
Paris Île-de-France